

JOURNAL DE LA HAYE.

BUREAU DE LA REDACTION

à La Haye, Spuis, n° 75.

BUREAU POUR L'ABONNEMENT ET LES ANNONCES,

Chez M. van Weelden, libraire, et chez les Héritiers Doorman, libraires, Lange Pooten, à La Haye. Les lettres et paquets doivent être envoyés à la direction franco de port.

PREMIER PRIX DE L'ABONNEMENT
La Haye, Province, 28 fl.
pour un an . . . 28 fl.
six mois . . . 14 fl.
trois mois . . . 7 fl.

PREMIER PRIX DES INSERTIONS.
Les premières 5 lignes à 1.50 timbre
compris et 20 cts. par ligne en sus.

LA HAYE, LE 26 JUIN.

L'abonnement au Journal de La Haye coûte :

Pour la ville . . .	fl. 28.— par an	y compris 52 jolis volumes de Romans nouveaux par année, 26 par 6/m ou 13 par 3/m pour ceux qui paient l'abonnement en souscrivant.
	14.— pour 6/m	
	7.— pour 3/m	
Pour la province	32.— par an	
	16.— pour 6/m	
	8.— pour 3/m	
Pour la Belgique,	36.— par an.	
	18.— pour 6/m.	
	9.— pour 3/m.	
Pour la France ;	44.— par an.	
L'Angleterre, l'Italie et l'Espagne.	42.— pour 6/m.	
	21.— pour 3/m.	

Chaque numéro pris séparément, 15 cents.

L'abonnement au Bulletin publié tous les jours avant midi, se paie fl. 4.— par trimestre, pour La Haye, et fl. 5.— pour la province.

Ammonces : fl. 1.50 les premières 5 lignes, et 20 cents par ligne en sus (timbre compris.)

Réclames : fl. 3.— les premières 5 lignes et 40 cents par ligne en sus.

Ces conditions prennent cours à partir du 1^{er} Juillet.

MM. les souscripteurs dont l'abonnement expire à la fin de ce mois, sont priés de le renouveler au plus tôt.

Ceux qui ont pris leur abonnement à notre bureau ou chez un de nos correspondants, libraires ou autres, et qui ne l'auront pas contremandé formellement, seront supposés le continuer.

Ceux qui ont pris leur abonnement à un BUREAU DE POSTE, devront le renouveler sans délai, afin d'éviter une interruption dans l'envoi du journal.

AVIS A NOS LECTEURS.

L'abondance des matières et l'importance des nouvelles politiques nous ont empêché depuis quelque temps de continuer la publication de nos feuilletons ; mais nous nous flatter que nos lecteurs auront trouvé une compensation à cette lacune dans le grand nombre de nouvelles publiées par le Journal de La Haye ; ils auront facilement pu remarquer que chaque numéro contenait au moins un tiers de matière de plus qu'auparavant. — Nous avons en outre fait distribuer gratis en supplément la fin du nouveau roman de M. Eugène Sue, l'Orgueil. — Si, d'un côté, nos abonnés ont gagné relativement aux nouvelles politiques, nous voudrions cependant ne pas les priver d'une lecture qui généralement jusqu'ici a été accueillie avec faveur. D'abord, nous avions eu l'intention d'agrandir notre format, mais depuis la suppression du timbre en Belgique, nous avons été forcé de renoncer momentanément à cette idée. Le timbre qui frappe notre journal à l'étranger rend la concurrence avec les journaux des pays voisins d'autant plus redoutable que ceux-ci, affranchis de toute taxe, ont pu singulièrement diminuer leur prix d'abonnement. Ainsi, pour éviter une augmentation de timbre qui, dans les circonstances actuelles, pèserait lourdement sur l'exploitation du Journal de La Haye, et en même temps pour faire jouir nos abonnés de tous les avantages d'un grand format, nous publierons, dès la première semaine de juillet prochain, et ensuite hebdomadairement, un volume des romans de la littérature étrangère qui obtiennent le plus de succès, et dont le prix est d'ordinaire de 4 à 5 francs. — Ces publications hebdomadaires réaliseront à la fin de l'année une collection de 52 volumes de romans choisis représentant une valeur de 200 à 250 francs. La distribution en aura lieu les samedis soir et se fera gratis à tous ceux qui, à commencer du 1^{er} juillet prochain, s'abonneront au Journal de La Haye, et payeront l'abonnement en souscrivant.

MM. les abonnés actuels qui désireront profiter de cet avantage, sont priés de faire verser le montant de leur abonnement avant le 30 juin, pour ne point éprouver de retard dans l'envoi des volumes.

MM. Les abonnés de la province paieront en sus 50 cents par trimestre, pour que cet envoi puisse leur être adressé franco par la poste.

Sous presse, pour paraître dans la première semaine de juillet prochain.

ROSE PATUROT A LA RECHERCHE DE LA MEILLEURE DES RECHERCHES.

MM. les abonnés n'auront point oublié les amusantes tribunes de Jérôme Paturot, à la recherche d'une position sociale.

MM. Les abonnés de la Haye. Le Jérôme républicain est un nouvel ouvrage d'originalité et de gaieté ; la lecture de ce roman est, nous le croyons, la seule distraction que les Parisiens aient en ce moment.

REVUE POLITIQUE.

Les craintes que nous avons manifestées depuis quelques jours sur l'état inquiétant où se trouve Paris, ne sont malheureusement que trop tôt réalisées. La dépêche télégraphique publiée samedi dans notre édition du soir, faisait prévoir un nouveau mouvement dans la capitale de la France, Paris est depuis deux jours dans la stupeur : la guerre civile a éclaté dans la journée du 23 ; la lutte a été terrible, acharnée ; elle s'est poursuivie toute la nuit et toute la journée du lendemain. Les insurgés ont été refoulés de toutes parts vers les extrémités, et le 24 à huit heures du soir, quoique le combat durât encore et que l'insurrection ait un caractère de gravité et ait occasionné des pertes beaucoup plus considérables qu'on ne l'avait dit d'abord, aucun doute ne pouvait plus rester sur le triomphe de la cause de l'ordre défendu par les troupes, la garde nationale et la garde républicaine, unies dans un même sentiment de dévouement.

La commission du pouvoir exécutif, ainsi que le ministère, ont donné leur démission. Les hommes qui composaient le gouvernement se sont aperçus trop tard que les grands problèmes posés le 24 février sont insolubles dans l'état actuel des choses, et que les décevantes promesses faites à la classe ouvrière sont inexécutables. Paris, à son tour, avoue avec M. Goudchaux que la révolution du 24 février de la république sont venues trop tôt, et le socialiste Proudhon, lui-même, déclare dans son journal, le Représentant du peuple, qu'il eût mieux valu, pour le salut de tous, faire en trente ans ce qui a été fait en trois jours. On serait tenté de dire, avec le journal la Presse : trois mois de cette éducation ont déjà coûté à la France vingt-cinq milliards, et les fondateurs de la république de 1848 n'ont rien appris. Rien, rien, rien.

Nous ne sommes nullement surpris que l'Assemblée Nationale ait accueilli avec des marques d'incrédulité les paroles de M. Flocon, lorsqu'il est venu dire que le mouvement avait été provoqué par l'or de l'étranger. La politique n'est pour rien dans ce mouvement. Des cris divers ont été poussés par les révoltés ; les uns proclamaient Henri V, les autres Louis Bonaparte, la plupart s'élevaient contre le pouvoir exécutif, mais tous réclamaient du pain et du travail. Nul doute que la misère, devenue de plus en plus générale, à cause de la ruine du crédit public et privé, et de la complète stagnation des affaires, ne soit le véritable mobile de ce soulèvement. Il est certain que le sort des classes ouvrières en France ne fut jamais aussi déplorable qu'aujourd'hui. A qui la faute ? Les hommes sages de toute opinion reconnaîtront-ils enfin que les intérêts du peuple ont servi de prétexte à des passions de parti et à des ambitions personnelles, pour accomplir et fourvoyer la révolution radicale du 24 février ? On avait dit à des milliers de malheureux que la France républicaine serait un pays de cocagne où chacun produirait librement selon ses forces et consommerait selon ses besoins, où le bien-être de tous grandirait avec la dignité nationale, et où l'on enrichirait les pauvres sans rien enlever aux riches. Qu'est-il advenu de toutes ces promesses ? Une douloureuse expérience ne le montre-t-elle pas trop : on a substitué à la paix et à la prospérité de la monarchie constitutionnelle, le paupérisme progressif, le scandale des faveurs imméritées, la faillite, la banqueroute peut-être, l'émeute en permanence et une demi-douzaine de révolutions en perspective ! Quel recul et quelle leçon !

On est aujourd'hui sans nouvelles d'Italie. Après la prise de trois grandes villes de la Vénétie, Vicence, Padoue et Trévise, l'armée autrichienne a dû occuper aussi Rovigo, dont la faible garnison se sera repliée sur Ferrare, de sorte que toutes les provinces vénitiennes sont rentrées maintenant au pouvoir de l'Autriche, depuis les Alpes carinthiennes jusqu'aux rives du Pô, à l'exception de Venise, de Palma-Nova et d'Osopo, petit fort situé dans le nord du Frioul. C'est la plus grande moitié de l'ancien royaume lombard-vénitien. La cause italienne va se trouver privée des contributions, du recrutement et de toutes les autres ressources que lui apportaient ces contrées, et ces ressources vont être exploitées contre l'Italie par les Autrichiens.

Avant de reconquérir la Vénétie, il faut que l'armée piémontaise ait assiégé et pris Vérone, Mantoue et Legnago, pour le moins deux de ces places. Tant que les trois forteresses tiendront, l'armée ne pourra guère s'avancer au delà de l'Adige dans le pays vénitien, parce que toute la Lombardie se trouverait alors découverte.

La crise ministérielle continue toujours à Berlin. Les différentes listes de candidats au ministère qui circulent n'inspirent pas de confiance. M. Hansemann chargé par le roi de former un cabinet n'a pas réussi, et si nous en croyons certain bruit, il ne serait pas impossible que M. Camphausen ne fût de nouveau chargé de composer un cabinet. Nous publions plus loin la liste la plus accréditée à Berlin. Il règne toujours une grande effervescence dans les esprits des habitants de cette ville et on redoute une nouvelle démonstration populaire. Le roi, qui depuis quelque temps habitait consécutivement Postdam, a fait annoncer qu'il reviendrait dans la capitale.

Le Moniteur belge publie un arrêté royal qui réduit de 60,000 à 35,000 fr. le chiffre alloué à la mission belge à Paris. Il annonce, en outre, la nomination de M. Firmin Rogier, en qualité d'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire près de la république française ; celle de M. Carolus, comme conseiller de légation adjoint à la mission de Paris, et annonce qu'il est accordé à M. le prince de Ligne, sur sa demande, démission honorable de ses fonctions d'ambassadeur.

Le projet de loi présenté jeudi dernier aux Etats-Généraux relativement à la composition des cours provinciales et de la chambre pour les affaires criminelles, est ainsi conçu :

Art. 1^{er} Il ne sera pas pourvu aux places vacantes dans le personnel des conseillers et du ministère public près les cours provinciales, à moins que le service ne le réclame impérieusement.

De cette manière on pourra diminuer de deux le nombre des conseillers, et de un celui des membres du ministère public près chaque cour provinciale.

Art. 2. En modifiant le premier paragraphe de l'art. 71 de la loi sur l'organisation judiciaire et les §§ 2 des art. 239, 265 et 266 du code d'instruction criminelle, les cours provinciales pour les affaires criminelles en instruction, seront composées de trois conseillers, et de quatre conseillers pour la procédure à suivre devant la cour.

Le jugement sera prononcé à la majorité des voix.

Dans l'exposé des motifs qui accompagnent le projet de loi, il est dit que le gouvernement a l'intention de modifier la loi sur l'organisation judiciaire, et d'y apporter toute l'économie dont elle est susceptible. L'année qu'on obtiendra par le projet de loi qu'on vient de lire, est de plus de 50 mille florins sur le personnel des cours provinciales.

Le chargé d'affaires du St-Siège près la cour des Pays-Bas, est arrivé à La Haye et descend à l'Hotel de l'Europe.

Les acteurs du Théâtre-Royal-Hollandais annoncent pour demain à leur bénéfice une représentation du drame la Chaudière ardente. Nous sommes certain que le public s'empressera de saisir cette occasion de prouver à ces artistes tout l'intérêt sympathique auquel ils ont de si justes droits.

La question italienne.

Le Times du 22 juin contient sur les affaires d'Italie les observations suivantes :

« Deux grandes questions dominent la lutte engagée dans le nord de l'Italie : 1^o l'indépendance du nouvel Etat formé par les débris de la maison de Savoie ; les circonstances politiques et la promesse d'une constitution libérale, sous le régime tutélaire d'une monarchie à laquelle ont adhéré déjà spontanément divers Etats italiens ; 2^o le rétablissement de la paix dans des termes compatibles avec la sûreté de l'empire autrichien, de telle sorte que l'Autriche, débarrassée du gouvernement d'une province désaffectée et du danger d'une guerre épuisante, l'Autriche puisse avoir sur sa frontière du sud une ample garantie contre la possibilité d'une agression étrangère ; tout en ayant perdu ses sujets italiens, elle aurait encore dans l'Italie une barrière et une alliée contre la puissance plus formidable de la république française. La solution de ces deux questions se touche et se tient : une tentative de la part de l'Autriche pour reconquérir la Lombardie n'est pas de l'intérêt de l'Autriche, et, d'un autre côté, l'inauguration d'un gouvernement régulier et monarchique dans le nord de l'Italie, est la meilleure garantie contre l'extension de la propagande révolutionnaire dans cette direction.

« Le maréchal Radetzky, à la tête d'une armée victorieuse, pourrait traiter sans déshonneur sous les ordres immédiats du cabinet d'Inspruck. Il ne saurait, même après un triomphe complet, marcher sur Milan sans provoquer une éffrayante convulsion en Italie et une intervention de la part de la France. Voilà les malheurs que tous les Etats, y compris la France, sont intéressés à prévenir. Si l'on n'y arrive pas, la guerre conduirait à une conflagration plus générale. Nous ajouterons qu'il y a lieu d'appréhender que la confédération germanique ne se décide à épouser activement la cause de l'Autriche dans cette querelle ; elle enverrait un corps considérable de troupes fédérales de la Bavière et du Wurtemberg occuper les frontières et les défilés du Tyrol, comme faisant partie du territoire de la confédération germanique par suite du blocus de Trieste par l'escadre italienne. Cette détermination de la diète de Francfort donnerait à la guerre un caractère européen, et pourrait provoquer l'intervention de la France ; elle entraînerait très probablement de très désastreuses conséquences pour l'Italie et l'Allemagne !

« La population italienne et les autorités ont été à même de juger que des expédients purement révolutionnaires et le flot de l'anarchie les auront laissées à la merci des forces autrichiennes ou du secours encore plus dangereux des Français. Aussi, quoique la conduite de Charles-Albert et de la cour de Turin ne puisse pas se justifier d'après les principes de la justice et de la bonne foi, elle a eu du moins le grand mérite de tourner toute l'énergie d'un peuple exalté vers la cause de la défense nationale. C'est un titre à la gratitude populaire et à la considération militaires. Radetzky a très habilement agi en assurant son ascendant dans la province vénitienne, et en cas de besoin sa retraite. Venise pour l'attaque et la défense, est en dehors de la ligne des opérations militaires. Aujourd'hui la grande question est celle de savoir laquelle des rivières tombent dans l'Adriatique sera la frontière de l'empire autrichien, l'Adige, le Piave, l'Agliamento ou l'Isonzo. En attendant, l'armée autrichienne en rassemblement, prendra Vérone et réduira Mantoue, sont des entreprises au-dessus des forces des princes italiens, à moins de circonstances imprévues. De quelle manière les événements influent-ils sur les Français ? Telle est la question qui intéresse le plus vivement l'indépendance de l'Italie, la sûreté de l'Autriche et la paix de l'Europe. Il serait dans les vrais intérêts de la nation et de l'Assemblée française de travailler à la solution pacifique de la lutte par un arrangement équitable. »

Nouvelles importantes de France.

Journée du vendredi 23 juin.

Dès le point du jour, des barricades s'élevaient dans les quartiers Saint-Antoine et Saint-Marceau ; le faubourg Saint-Antoine, principalement, avait été transformé en place de guerre, tant il était rigoureusement encéint d'ouvrages de défense.

A neuf heures, Paris était encore assez calme. Et cependant on voyait déjà : deux barricades à la porte Saint-Denis, une à la porte Saint-Martin, une rue de l'Echiquier, une à l'entrée du faubourg du Temple, une à la rue Planche-Mibraï, quatre ou cinq dans les rues avoisinant l'Hôtel-de-Ville, une rue Saint-Antoine, en face de l'église Saint-Paul, une à l'entrée du faubourg Saint-Antoine, trente aux points importants de la ville, de l'île Saint-Louis, du faubourg Saint-Jacques et du faubourg Saint-Marceau.

La plus formidable était celle du faubourg Saint-Antoine. Elle commandait la place de la Bastille. On l'avait surmontée d'un énorme drapeau rouge.

C'est à dix heures seulement que les forces décidées à défendre l'ordre contre cette nouvelle tentative commencent à s'organiser. A onze heures, le mouvement commence contre l'insurrection, qui avait passé la nuit à se forger des armes et ces redoutables moyens de défense, et qui, postée derrière les barricades terminées, maitresse des maisons qui formaient encadrures là où la lutte paraissait devoir être plus acharnée, échangeait des signaux et semblait provoquer les 300 mille âmes de population saine que renferme Paris.

Depuis trois quarts d'heure les batteries des ateliers nationaux étaient plantées çà et là. On prélevait le combat en dépoilant quelques gardes nationaux isolés ou en crevant les caisses des tambours chargés de rappeler les légions. Les insurgés prirent des postes pour se procurer des armes. Le boulevard Bonne-Nouvelle et la rue de Cléry ont surtout souffert de ces visites.

L'Assemblée nationale s'est réunie ce matin à huit heures. Elle ne s'est occupée que des terribles événements qui ensanglantent Paris depuis deux jours.

Cette résolution de la commission lui était d'autant plus impérieusement commandée que les rumeurs les plus compromettantes, et, il faut ajouter pour l'honneur de tous, les moins fondées, circulaient de bouche en bouche.

M. Ledru-Rollin n'a pas paru à l'Assemblée. M. de Lamartine a assisté à la séance, il a pris place à droite, au-dessus du banc où est assis M. Odillon Barrot.

L'Assemblée a ensuite désigné soixante de ses membres pour se rendre sur les divers points de la capitale, et venir lui rendre un compte exact de la situation des choses et des esprits.

Tous les commissaires désignés ont été unanimes à déclarer que partout où ils s'étaient montrés, revêtus de leurs insignes de membres de l'Assemblée, ils avaient été accueillis avec enthousiasme.

Il y avait de forces libérés, un grand nombre de repris de justice, les ex-montagnards de Sobrier, les soldats de l'ancienne garde républicaine licenciée qui n'avaient pas été admis dans la nouvelle.

M. Duclerc a ensuite ajouté, parlant en son nom personnel, qu'il restait, quant à lui, à la disposition de l'Assemblée et du général Cavaignac jusqu'au complet rétablissement de l'ordre; mais qu'il reprendrait ensuite sa liberté.

Article unique. La république adopte les enfants et les veuves des citoyens qui ont succombé dans la journée du 23 juin et de ceux qui pourront périr encore en combattant pour la défense de l'ordre, de la liberté et des institutions républicaines.

Le bruit circulait à deux heures dans la salle des conférences que Rouen était en insurrection.

La lutte n'est pas finie, mais le triomphe de la cause de l'ordre n'est pas douteux. En ce moment, les anarchistes sont restés, au moins à Paris, sans efficacité. Mais à une heure on se battait encore à la pointe du boulevard.

Aucune attaque n'a été dirigée contre l'Hôtel-de-Ville, défendu du reste par quatorze bataillons. On ne s'est pas battu sur cette place que l'éméute n'a pas envahie un seul instant.

Les rapports précis manquent encore sur l'étendue des pertes occasionnées par la lutte, mais il n'est malheureusement que trop certain qu'elles sont considérables; il y a un grand nombre de morts et de blessés.

M. Bixio n'a été que trop fidèle à sa glorieuse pensée. Placé au premier rang de la garde nationale, il a reçu une balle en pleine poitrine. On croit malheureusement que la blessure sera mortelle.

Un autre représentant, M. Dornès, rédacteur du National, a été blessé à l'aîne.

M. Clément Thomas a reçu une balle dans la cuisse. La blessure paraît peu grave.

Le général Bedeau a reçu une balle dans la cuisse gauche. A huit heures, on le transportait sur une civière à l'Hôtel-de-Ville.

M. Pierre Bonaparte, fils de Lucien, a eu un cheval blessé par une balle, à côté de M. de Lamartine.

La garde nationale est animée du plus vif enthousiasme pour la cause de l'ordre. Décidée à en finir avec les ennemis du repos de la France, elle se bat avec un courage et une ardeur au-dessus de tout éloge.

On dit qu'un mouvement a été tenté sur Vincennes. Le commandant aurait fait savoir aux insurgés qu'il était décidé à défendre jusqu'à la dernière extrémité, en ajoutant que lors même qu'on parviendrait à entrer dans le fort on n'aurait point Barbès, attendu qu'il lui brulerait la cervelle plutôt que de le laisser enlever.

Les insurgés sont en très-grand nombre et bien armés. On comprend par la durée de leur résistance; ils se battent en désespérés. Il a fallu les tuer sur les barricades dont on s'est emparé.

Le canon a grondé toute la journée; il est encore en ce moment. On prétend que du côté du Panthéon, les insurgés auraient quelques pièces d'artillerie dont on se serait pas encore servis.

On annonce à chaque instant l'arrivée de corps de troupes et de gardes nationaux des environs qui viennent se joindre à l'autorité. Les rangs de défenseurs de l'ordre grossissent à chaque instant, tandis que les insurgés perdent rapidement leur force.

Des gardes nationales de la banlieue, celle de Saint-Denis a seule tenu pour eux.

L'état des choses commence à se dessiner nettement. Chassés successivement de tous les points qu'ils avaient occupés dans l'intérieur de la ville, les insurgés se sont repliés vers les faubourgs. Personne ne doute plus de l'issue de la lutte.

permanence rue Albony, 15, et rue Saint-Jacques, ancienne salle du vieux Chêne.

On a remarqué sur les barricades plusieurs femmes tenant des drapeaux à la main et qui excitaient les insurgés. Quelques-unes d'entre elles ont été tuées, malgré la modération dont aurait voulu user à leur égard la garde nationale.

Le général Cavaignac, ayant à ses côtés le représentant du peuple M. Goussidière, et suivi de son état-major et d'un escadron de dragons, a parcouru les boulevards à trois heures. Il était salué sur tous les points par les plus vives acclamations.

M. Arago, membre de la commission du pouvoir exécutif, est sorti à la même heure du palais du Luxembourg. Il était en tête de forts détachements de la garde nationale, de garde mobile et de la ligne, et de deux pièces d'artillerie. Il s'est présenté devant une barricade élevée au coin de la rue Neuve-Soufflot et de la rue Saint-Jacques.

Mais à peine la troupe de ligne et les gardes nationaux l'avaient-ils démolie, qu'ils ont été assaillis par une grêle de balles partie des maisons voisines. Ces maisons ont été immédiatement envahies et visitées; on y a arrêté plusieurs insurgés; dans l'un, on a pris un jeune homme armé de deux pistolets, mais blessé à la joue. Un clairon du 7^e léger a été blessé d'une balle à la joue droite, et un autre clairon a été tué par un émeutier qui a été arrêté.

La fusillade a continué sur la place du Panthéon, mais surtout dans la rue Saint-Jacques, où se trouvait une forte barricade à la hauteur de la rue des Grés. Un grand nombre d'insurgés s'étaient réfugiés dans les maisons en construction de la rue Soufflot; ceux-ci ont été délogés à coups de fusil et de mitraille par les gardes nationaux.

En entrant dans la rue Saint-Jacques, les gardes nationaux avaient ordre de fixer les croisées l'une sur l'autre, et de tirer sur les individus qui paraîtraient. Pendant ce temps, les insurgés, qui avaient abandonné la rue Soufflot, se portaient vers Saint-Etienne-du-Mont, où ils ont sonné le tocsin. La barricade de la rue Saint-Jacques a été enlevée par la ligne et par la garde mobile, dont la conduite ne mérite que des éloges.

Dans les rues des Mathurins-Saint-Jacques et des Poirées, les insurgés avaient élevé des barricades. M. Arago a de suite envoyé l'artillerie sur ce point. Ces barricades ont été démolies à coups de canon, et une vive fusillade s'est engagée entre la troupe et les insurgés. Un capitaine du 7^e léger a été tué sur la barricade; la compagnie qu'il commandait a beaucoup souffert. Plusieurs officiers de la garde nationale et gardes nationaux ont été tués ou blessés. Le nombre des prisonniers est considérable. Ils ont tous été conduits à la prison du Luxembourg, fortement escortés, afin de les soustraire à l'indignation publique.

Une autre barricade s'élevait en bas de la rue de la Harpe, au coin de la rue St-Severin. C'est là que l'on a eu à déplorer la mort de M. Masson, chef du 4^e bataillon, monté sur la barricade pour engager les émeutiers à se retirer. A peine avait-il fini de parler, qu'il est tombé frappé de cinq balles, ainsi que deux soldats de la ligne qui étaient auprès de lui.

M. Arago a épuisé tous les moyens d'éviter une collision. Toutes les troupes et les gardes nationaux de la 11^e légion ont montré le plus grand courage et un dévouement admirable. Nous avons vu des armes brisées dans les mains de plusieurs d'entre eux par les balles des insurgés. Un officier de la garde nationale, vieux soldat, a reçu une balle dans le ventre; un maréchal-des-logis d'artillerie a été grièvement blessé, etc.

Une ambulance était établie rue Soufflot, et une autre rue de la Harpe, en face de la rue Racine. Le service du Val-de-Grâce mérite les plus grands éloges; ses employés étaient partout; ils multipliaient leurs soins aux blessés. On assure qu'un chirurgien de la garde nationale a eu une cuisse cassée pendant qu'il pensait un blessé à peu de distance de la barricade du bas de la rue de la Harpe.

Le nombre des blessés est dit-on, considérable. Nous avons vu plusieurs d'entre eux qui, pour ne pas mourir, ont eu peine à marcher.

Plus tard, à six heures, M. Arago s'est dirigé vers la barricade la plus forte, celle de la place Cambrai. Mais là, moins heureux que précédemment, il n'a pu se faire écouter. L'attaque a commencé alors. L'artillerie a fait plusieurs décharges; mais la barricade résistait énergiquement. Enlevée cependant une fois, elle a été bientôt reprise. On ne dit pas que l'on ait fait une nouvelle tentative pour la reprendre.

M. Arago est rentré à sept heures au Luxembourg. Une masse considérable de troupes occupe ce soir le plateau du Panthéon.

M. Bonjean et M. Bixio, en apprenant dans l'assemblée les désordres qui ensanglantaient Paris, ont exprimé à la tribune cette pensée que les membres de la chambre devraient s'exposer les premiers au feu. « Notre place », s'est écrié M. Bixio, est à la tête de la garde nationale, pour arrêter, s'il est possible, l'effusion du sang. » Et aussitôt, empruntant l'écharpe de son collègue, M. Bixio s'est élané au dehors.

M. Bixio n'a été que trop fidèle à sa glorieuse pensée. Placé au premier rang de la garde nationale, il a reçu une balle en pleine poitrine. On croit malheureusement que la blessure sera mortelle.

Un autre représentant, M. Dornès, rédacteur du National, a été blessé à l'aîne.

M. Clément Thomas a reçu une balle dans la cuisse. La blessure paraît peu grave.

Le général Bedeau a reçu une balle dans la cuisse gauche. A huit heures, on le transportait sur une civière à l'Hôtel-de-Ville.

M. Pierre Bonaparte, fils de Lucien, a eu un cheval blessé par une balle, à côté de M. de Lamartine.

Les gardes républicains qu'on a vus sur les barricades, sont ceux qui ont été licenciés il y a quelques jours, et qui ont conservé leur uniforme.

La garde nouvellement organisée a éprouvé de nombreuses pertes en tués et blessés; elle paraissait très-animée contre ses anciens camarades, qui se sont joints aux insurgés et qui les commandaient.

La rue de la Cité, occupée depuis dix heures par les insurgés, a été prise vers huit heures, après de nombreuses décharges d'artillerie et des feux d'infanterie très-nourris. Le feu a recommencé aussitôt après vers le bas de la rue Saint-Jacques, mais il était beaucoup moins soutenu.

On a arrêté plusieurs femmes, et entre autres une logeuse en garni qui avait reçu chez elle une huitaine d'insurgés qui tiraient de ses fenêtres.

Sur le boulevard Montmartre, des groupes d'ouvriers ont forcé des gardes nationaux isolés à remettre la baïonnette dans le fourreau.

Une fonderie de balles se trouvait établie sur la place Cambrai. Les insurgés, dans ces différents quartiers étaient tous parfaitement armés, et la circulation était interrompue sur plusieurs points.

On porte à douze ou quinze personnes les gardes nationaux qui auraient été tués par suite de divers engagements livrés aux environs de la porte Saint-Denis. C'est dans un café au coin de cette rue que seraient déposés les victimes de cette déplorable collision.

Plusieurs gardes nationaux ont été atteints de coups de feu tirés par les fenêtres. C'est ainsi que l'un d'eux a reçu une balle dans la nuque.

Des officiers d'ordonnance qui se rendaient ce matin à Vincennes par la place de la Bastille ont été arrêtés par les insurgés. D'autres officiers, porteurs d'ordres pour la citadelle, n'ont pu y parvenir qu'après un long détour à l'extérieur de Paris.

Le courrier de Londres n'a pu partir aujourd'hui. Les ouvriers qui se trouvent à La Chapelle ont déclaré à l'administration du chemin de fer du Nord que si le service continuait, ils brâleraient les ponts. Ils disaient qu'ils ne voulaient pas que le gouvernement fit venir des troupes de Pontoise et d'Amiens. L'administration a été obligée de céder aux injonctions qui lui ont été faites, et une partie de ces ponts a été enlevée entre Paris et Saint-Denis.

Enfin, à onze heures et demie, les gardes nationales s'avancent résolument sur les premières barricades des boulevards. La barricade de la porte Saint-Martin est enlevée en un instant. Dix minutes plus tard, un autre détachement de garde nationale paraît à la sortie de la rue de Cléry et commença le feu contre la barricade de la porte Saint-Denis.

Un porte-drapeau se tenait fièrement debout sur les dernières pierres, un drapeau à la main, excité par deux femmes, restant après la fuite des défenseurs de la position. Blessé par une décharge, il se relève et agit son drapeau. Un autre coup de feu le tue.

Il se place un épisode que nous empruntons à un journal du soir: Une grande, belle personne, tête nue, le devant des cheveux recouvert d'un fichon de dentelle, bras nus, en robe de barège rayée, et qui, par ses manières et son costume, semble appartenir à la classe des demoiselles de magasin, s'empare du drapeau, passe par dessus la barricade et s'avance à l'entrée de la rue Cléry, agitant son drapeau, et de la voix et du geste provoquant la garde nationale.

Le feu de la barricade ne cessait pas; et il faut le dire à leur honneur, les gardes nationales trouvant cette jeune fille au bout de leur fusil, ne se sont décidés à riposter que lorsqu'ils ont reçu le feu pour la troisième fois. La jeune fille tombe morte, une autre femme s'élance à son tour, s'empare du drapeau, relève la tête de sa compagne, et, se relevant furieuse, envoie des pierres aux assaillants.

Nous renonçons à peindre l'aspect de la mêlée. Jusqu'à trois heures, le feu a continué aux abords de la porte Saint-Martin et de la porte Saint-Denis. Des cadavres en grand nombre étaient étendus sur le sol; les blessés étaient recueillis dans les maisons voisines. On tirait des fenêtres et du monument de la porte Saint-Denis.

A trois heures, on se trouve maître des boulevards, jusqu'à la porte Saint-Martin. Les ponts, le Luxembourg, l'Assemblée nationale, étaient occupés et entourés par des troupes à pied et à cheval. A ce moment, un orage éclate sur Paris, et rend le service important de débarrasser la voie publique de tout ce qui n'est pas insurgé ou défenseur de l'ordre.

A quatre heures, les troupes attaquent une barricade au Château-Landon, rempart formidable formé de matériaux devant servir au chemin de fer de Strasbourg. Les balles étaient impuissantes devant un tel obstacle. A cinq heures, quatre coups de canon enfoncèrent cette barricade.

Une colonne de la première légion marchait contre une barricade rue Nationale-Saint-Martin. Une vingtaine d'insurgés tiraient de là sur la garde nationale, lorsqu'un vieillard, portant l'uniforme de lieutenant-général, gravit la barricade; au même instant, un jeune homme lui place sous le menton un pistolet, le menaçant de tirer s'il faisait un pas de plus. Le vieux soldat détourne l'arme avec sang-froid et franchit les pierres amoncelées. Les insurgés cèdent.

Cet officier-général est le lieutenant-général Piré, en disponibilité, et mis à la retraite il y a huit jours par le gouvernement. Bien d'autres officiers-général ont rendu aujourd'hui de ces nobles services.

A six heures, on entendit toujours des feux de pelotons très-nourris du côté du faubourg Saint-Jacques. Un engagement très-sérieux a lieu dans cette direction entre les insurgés et les troupes.

La rue Saint-Jacques se trouve coupée dans toute sa longueur par de nombreux barricades. Les maisons sont parfaitement gardées par l'éméute et converties en de véritables forteresses. On tire de toutes les fenêtres sur les troupes. Là encore il faut le canon pour se rendre maître des positions.

A sept heures, des patrouilles nombreuses battaient la ville dans tous les sens.

Une colonne de gardes nationaux traversait la rue des Arcs, et invitait les émeutiers qui encombraient la voie publique à se retirer, lorsque plusieurs cris de « A bas les aristocrates! » se sont fait entendre. Les gardes nationaux ont immédiatement couché en joue les insurgés, qui se sont dispersés dans toutes les directions.

Un escadron de dragons vient d'être désarmé, rue du Temple.

Un chef de bataillon de la ligne qui refusait de marcher contre les insurgés, rue Vieille-du-Temple, a été aussitôt arrêté par les gardes nationaux et conduit au poste.

Le canon tonne toujours du côté du faubourg St-Jacques. Une seule barricade reste encore à enlever.

La fusillade ne se ralentit pas un seul instant. La mitraille balait la rue. Des combats partiels ont lieu dans toutes les petites rues aboutissantes. La garde nationale se montre très-énergique et très-décidée.

A neuf heures, la garde nationale, la troupe de ligne, la garde mobile, la garde républicaine se développent sur toute la ligne des quais. Les ponts sont gardés; on ne les traverse plus; toute communication entre les deux rives de la Seine est rigoureusement interdite.

Onze heures du soir. — La fusillade a cessé dans le haut du faubourg du Temple, les insurgés transportent leurs blessés. Des patrouilles de cavalerie, d'infanterie de la garde nationale, dans les rangs de laquelle nous comptons un grand nombre d'ouvriers avec leurs habits de travail, circulent sur les boulevards et sur toutes les places. La générale se bat dans tous les quartiers; la commission exécutive appelle sous les armes le plus grand nombre de citoyens. Elle veut en finir, sans doute, par un immense déploiement de forces.

Le général Cavaignac a annoncé à l'Assemblée nationale qu'il était maître des positions, et que ses précautions étaient prises pour vaincre l'éméute si elle faisait demain de nouvelles tentatives. D'un autre côté on dit que le combat a recommencé dans le quartier Popincourt, dans la Cité et vers la place Maubert.

On évalue à mille le nombre des personnes tuées ou blessées pendant cette journée. La plus terrible et la plus meurtrière que Paris ait vue depuis la révolution. Personne ne peut dire si la journée de demain ne sera pas plus effrayante encore.

Minuit. — Les insurgés sont toujours maîtres de la place de la Bastille et de ses abords. A l'instant, une fusillade très-vive s'engage entre eux et la troupe.

— La garde nationale, la mobile, la ligne, la cavalerie (cavaliers, dragons et lanciers), occupent en masses compactes toute la ligne des boulevards, depuis la rue du Temple jusqu'à l'angle de la rue Montmartre.

— La fusillade continue dans plusieurs quartiers à la lueur de l'incendie.

— Un engagement a eu lieu du côté du chemin de fer du Nord.

— M. Bixio est blessé mortellement.

Le général Bedeau a reçu une balle dans la jambe. Il a quitté le commandement. On croit qu'il est remplacé par le général Lamoricière.

La barricade de l'Hôtel-Dieu, après un combat sanglant, est tombée au pouvoir de la ligne.

A la Chapelle-Saint-Denis, entre la rue Lafayette et la barrière, il y a eu un engagement sérieux dans l'après-midi; le combat a été meurtrier, les insurgés étaient embusqués derrière les murs de la fabrique de M. Cavé, à droite en montant la rue. Ils faisaient de là un feu meurtrier. On croit que six cents personnes y ont été tuées. Les barricades ont été faites et défaits plusieurs fois. La plus importante de toutes est à la barrière la Chapelle; un grand nombre de morts et de mourants étaient déposés dans le corps-de-garde qui touche à cette barrière.

A mesure que la troupe ou la garde nationale abandonne le terrain, les barricades se reforment lorsque la troupe arrive, les insurgés s'enfuient, mais ils reviennent à leur poste dès qu'elle est partie.

A la barrière Rochechouart, dans le faubourg de Paris, nous avons vu une forte barricade qui ne se composait pas de moins de cinq voitures renversées. Ce point n'était pas défendu par les insurgés.

Des renseignements positifs à bonne source, il paraît que la société des amis de l'Homme, reconstituée le 11 juin, ainsi qu'on le trouve indiqué dans un procès-verbal public hier, a jugé pendant la nuit, qu'elle pouvait profiter de l'éméute au profit de la république rouge, et qu'il fallait utiliser l'insurrection qu'elle avait formée. Elle s'est donc réunie la nuit dernière, à la réunion que nous avons mentionnée, et a décidé un mouvement et aujourd'hui les membres de la société se tenaient en

Les manœuvres exécutées par les troupes et par les gardes nationales d'après les ordres du général Cavaignac, tendent à...

S. d'une correspondance de Paris d'avant-hier nous donne les détails suivants... Hier soir, à sept heures, au moment de mon départ, on se battait encore à la place Maubert...

Proclamation aux ouvriers de Paris.

Citoyens, Au milieu même de la sédition criminelle dont quelques ouvriers égarés des ateliers nationaux ont soulevé la capitale, le gouvernement, obligé d'employer la force, éprouve le besoin de convaincre et d'éclairer la population. Ouvriers de Paris! les factions qui soldent les meneurs cherchent à vous persuader que vous êtes compris dans les mesures qui tendent à éloigner de Paris les ouvriers des ateliers nationaux...

Ouvriers de Paris, ce sont d'odieuses calomnies! c'est dans votre intérêt à vous, c'est dans l'intérêt de la reprise de vos travaux, c'est pour que les ateliers libres se rouvrent à vous, que la République a résolu de rétablir énergiquement l'ordre régulier du travail, et d'affranchir Paris de la coalition de faux ouvriers, étrangers pour la plupart à la capitale. Ceux de ces ouvriers qui ont leur famille à Paris ne seront licenciés qu'après qu'ils auront trouvé de l'ouvrage dans les établissements privés ou des secours qui leur donnent le temps de pourvoir aux nécessités de leur situation.

Ceux qui sont étrangers à Paris calomnient le gouvernement en l'accusant de dureté à leur égard. L'État n'a pas cessé de pourvoir à leurs besoins, et aujourd'hui même, au moment où l'insurrection éclate en leur nom et consterne les travailleurs en entraînant le crédit et le commerce, ils ne sont congédiés qu'avec des secours de route et sur des points prescrits des départements, où des travaux utiles et des salaires leur sont assurés sans interruption. La pensée des travailleurs n'a pas cessé d'occuper un seul jour l'Assemblée nationale.

Ouvriers de Paris, rentrez dans le calme; laissez s'accomplir en ordre et en paix les mesures sages et nécessaires du gouvernement pour la renaissance du travail. Ne vous mêlez pas aux factions stériles par les ennemis de la République pour agiter la capitale, et pour propager la conspiration de la lassitude et du découragement! La République en triomphera comme de toutes les autres, et les travailleurs sérieux et honnêtes en recueilleront les premiers bienfaits.

Vive la République! Les membres de la commission du pouvoir exécutif.

Proclamation aux maires de Paris.

Citoyen maire, Vous êtes témoin depuis ce matin des efforts tentés par un petit nombre de charbonniers pour jeter au sein de la population les plus vives alarmes. Les conseils de la République préviennent tous les masques; ils exploitent tous les malheurs, toutes les difficultés produites par les événements. Mais, agents étrangers se joignant à eux, ils excitent et les paient. Ce n'est pas seulement le genre de vie qu'ils voudraient allumer parmi nous, c'est le pillage, la décomposition sociale, c'est la ruine de la France qu'ils préparent, et leur dessein dans quel but.

Paris est le siège principal de ces infâmes; Paris ne deviendra pas la capitale du désordre. Que la garde nationale, qui est la première gardienne de la paix publique et des propriétés, comprenne bien que c'est d'elle surtout qu'il s'agit, de ses intérêts, de son crédit, de son honneur. Si elle s'abandonnait, c'est la patrie entière qu'elle livrerait à tous les hasards, ce sont les familles et les propriétés qu'elle laisserait exposées aux plus cruels dangers.

La garde nationale est sous les armes, nombreuses et parfaitement disciplinées. Que les gardes nationales se placent dans leurs quartiers, aux abords des rues; l'autorité fera son devoir, que la garde nationale fasse le sien. Salut et fraternité. Le représentant du peuple, maire de Paris, A. MARBAST.

La proclamation suivante a été affichée aujourd'hui dans Paris: COMMISSION DU POUVOIR EXECUTIF. Ordre du jour.

Le président de l'Assemblée nationale et de la commission du pouvoir exécutif: Le général Cavaignac, ministre de la guerre, prendra le commandement de toutes les troupes, garde nationale, garde mobile, armée. Unité de commandement; Obéissance. La sera la force comme la est le droit. Le président de l'Assemblée nationale, SÉNARD. Les membres du pouvoir exécutif.

Nouvelles d'Angleterre.

23 JUIN. — Dans la séance de la chambre des lords, lord Stanley a de nouveau soulevé la question du différend diplomatique avec l'Espagne. Il a demandé si le gouvernement a reçu du gouvernement espagnol les renseignements que celui-ci avait d'abord confiés au comte Mirasol; si ces renseignements ont enfin été acceptés par le gouvernement anglais et si celui-ci compte en donner communication au parlement. Lord Stanley a répondu que de semblables renseignements ont été reçus par l'Espagne, et qu'ils ne seraient d'ailleurs pas reçus aussi longtemps que les relations diplomatiques entre les deux pays sont interrompues. Alors, a dit lord Brougham, nous ne connaissons qu'un seul côté de la question. L'incident n'a pas eu d'autre suite.

La chambre des communes a repris la discussion sur les propositions de gouvernement tendant à venir aux secours des colonies occidentales. Après un long discours prononcé par M. Hawes sur le projet ministériel, lord Georges Bantock a pris la parole, contre le projet, et dans un discours violent il a accusé le département des colonies d'avoir dans ses cartons d'importants documents qu'il aurait dû communiquer à la compagnie des Indes.

John Russell a défendu son collègue lord Grey, secrétaire des colonies, et M. d'Israeli a soutenu lord Bantock. On s'attendait sur cette discussion dans un prochain numéro de ce journal à de nouveau être ajournée au lendemain, mais sur la motion de M. Hume, relative à la réorganisation ministérielle, a été ajournée à vendredi de la semaine prochaine.

On apprendrait aujourd'hui, dit le Standard, que si, dans la question des droits sur les sucres, il est décidé de se retirer, et que, dans toutes les probabilités, lord Stanley sera appelé par le roi et chargé de former un nouveau ministère.

— Lord Holland vient d'adresser au Galignani's Messenger une lettre dans laquelle il déclare que son voyage à Paris, entrepris par pure distraction, n'avait aucun but politique; qu'il n'a essayé ni secrètement, ni ouvertement, de s'introduire au château des Tuileries.

« Mon oncle Charles Fox et mon père, ajoute lord Holland, ont été, dès le commencement de la première révolution française, des partisans enthousiastes de la paix avec la France. Mon père a acquis quelque célébrité par sa protestation en 1815, à la chambre des lords, contre la captivité de l'empereur Napoléon à Sainte-Hélène, et il accueillit avec joie la révolution de 1830. Ces circonstances ont eu pour effet de me procurer les marques honorables d'une haute sympathie de la part des deux dynasties impériale et royale; mais aucun de leurs membres ne m'aurait fait injure de croire que je consentirais jamais à devenir un instrument de troubles et de discordes dans un pays voisin et ami, dont les ancêtres ont si vaillamment et si noblement conquis le droit de choisir leurs institutions. »

Nouvelles d'Amérique.

Voici le résumé des nouvelles apportées par l'Hibernia, dont nous avons annoncé hier l'arrivée à Liverpool. Ce steamer a quitté New-York le 7 juin.

La convention des délégués du parti wigh s'est réunie à Philadelphie, pour s'occuper du choix du candidat à la présidence. Les candidats du parti sont: le général Scott, le général Taylor, Henry Clay, Daniel Webster et Crittenden, sénateur du Kentucky. La candidature de ce dernier paraît avoir beaucoup de chances. Quoiqu'il appartienne au parti whig, il a approuvé la guerre du Mexique, ce qui est une recommandation puissante aux yeux des démocrates. Crittenden est d'ailleurs un homme d'une haute intelligence. La question de la présidence produit comme toujours une grande agitation aux Etats-Unis. Jusqu'ici les rivalités de partis n'ont amené aucun conflit regrettable.

— Le 5 a eu lieu à New-York, dans la vaste salle du Tabernacle, un meeting très nombreux des amis de l'Irlande. Plus de 5.000 personnes assistaient à cette réunion, dans laquelle on a adopté diverses résolutions de sympathie pour la cause irlandaise. Un comité a été nommé avec la mission d'observer la marche des événements en Angleterre et en Irlande, et de faire un appel, lorsqu'il le jugera à propos, au concours efficace, actif, des amis de l'Irlande aux Etats-Unis.

— Les journaux de la Nouvelle-Orléans annoncent que le traité de paix a été ratifié le 17 mai par la chambre des députés du Mexique, à la majorité de 51 voix contre 35; on ne doute pas de la ratification du sénat.

— L'ordre a été donné à une partie des troupes américaines de se rendre à Vera-Cruz pour s'y embarquer et retourner aux Etats-Unis.

— La fièvre jaune continue de faire de grands ravages à Vera-Cruz.

— Une nouvelle révolution a éclaté en Bolivie, mais elle s'est opérée sans effusion de sang.

Le général Velasco a été proclamé président de la République en remplacement de Bolivar qui, abandonné par les troupes, s'est enfui au Chili.

Dernières nouvelles.

Le steamer l'United States est arrivé le 23 à Cowes, apportant des nouvelles de New-York du 10 juin. Ce steamer n'était pas attendu en Angleterre; il devait se rendre au Havre, mais il n'a fait qu'y relâcher pour remettre des dépêches au consul américain à Southampton. Le steamer avait à bord 275.000 liv. destinées pour la France. Les nouvelles sont de New-York, 10 juin, Baltimore 8, Philadelphie 7, Boston, Albany et Buffalo 9, et de la Nouvelle-Orléans, du 1er juin. On a reçu par cette voie la nouvelle positive que le sénat mexicain a ratifié, par 23 voix contre 5, le traité de paix conclu avec le gouvernement de Washington. Le général Kearney succédait au général Smith dans le commandement de la ville de Vera-Cruz.

Les commissaires américains, MM. Servier et Clifford sont arrivés le 23 à Queretaro, et ont échangé les ratifications du traité de paix. Les avant-postes américains ont reçu l'ordre de se mettre en marche dans les premiers dix jours.

A Philadelphie, le général Taylor et M. Millard Fillmore ont été choisis pour candidats à la présidence et la vice-présidence.

Nouvelles d'Espagne.

MADRID, 18 JUIN. — Hier, le bruit a couru que MM. de Sotomayor et Arrazola, ministres, auraient donné leur démission. Cette nouvelle était sans fondement. — La Gazette de Madrid du 18 juin publie l'avis suivant: « Direction générale de la dette publique. Le gouvernement de S. M., désirant donner aux porteurs de rentes 3 p.c. intérieures qui résident à l'étranger, les moyens de réaliser promptement et avec facilité le dividende qui échoit le 30 courant, a autorisé les présidents des commissions des finances d'Espagne à Londres et à Paris, à recevoir les coupons de ladite dette intérieure qui leur seront présentés, lesquels, après avoir été reconnus valables, seront échangés contre des bons, en réaux de veillon, à quatre jours de vue, sur la direction de la dette publique, et à l'ordre des porteurs de titres. »

Nouvelles d'Allemagne.

BERLIN, 23 JUIN. — Notre crise ministérielle n'est pas encore terminée. L'entrée de M. Milder au ministère est encore problématique. Suivant un bruit qui circule, on attend ici deux personnes habitant les provinces rhénanes qui doivent arriver aujourd'hui ou demain. Des personnes bien informées, doutent beaucoup que d'ici à lundi le ministère soit constitué. La fermentation des esprits recommence dans la ville, et nous sommes à la veille d'une nouvelle émeute.

La Nouvelle Gazette de Berlin, journal ministériel, annonce qu'il est question que M. Camphausen serait de nouveau chargé de la formation d'un ministère.

On avait prétendu que la retraite de M. Camphausen avait été motivée par un conflit avec la cour. On avait même parlé de courriers qui avaient été expédiés secrètement de Potsdam à St. Pétersbourg à l'insu du ministre responsable. Une correspondance de Berlin croit pouvoir assurer que M. Camphausen ne s'est retiré que devant la difficulté de pouvoir faire occuper convenablement le ministère de l'intérieur; et que la cour, bien loin de lui susciter des difficultés, connaissait trop bien le danger de

la position pour agir contrairement aux vues et aux intentions du cabinet.

En attendant, tout ce qu'on sait, jusqu'à présent, c'est que M. Hansemann a est parvenu à former un ministère et qu'il y a même renoncé. Ce qui augmente encore l'embarras de la situation, c'est la retraite du président de la police, M. de Minutoli.

Outre la crise ministérielle, ce qui préoccupe les esprits, c'est l'absence du roi, qui n'est pas venu à Berlin depuis quelque temps; cette préférence donnée à Potsdam a pu accréditer des bruits de tout genre. On a dit qu'il y avait deux gouvernements, l'un dans la capitale, l'autre à Sans-Souci; que des projets de loi et des arrêtés expédiés au roi par les ministres, avaient mis quinze jours pour revenir ou s'étaient égarés en route; le magistrat s'est ému de ces rumeurs. Il a envoyé aujourd'hui une députation à Potsdam, pour prier le roi de rassurer le public en revenant résider au château. La nouvelle Gazette de Berlin annonce que le retour du roi à Berlin ne se fera pas attendre longtemps.

Si nous en croyons une lettre particulière du 22 juin adressée à la Gazette de Cologne, voici comment se composerait le nouveau ministère: ministre président, M. d'Auerswald, frère de l'ancien ministre; à l'intérieur, M. Kuhlmann, président actuel de la régence de la Chapelle; à la justice, M. Merker; au culte, Rodbertus; aux affaires étrangères, M. Schottwitz; aux finances, M. Milder et aux travaux publics, M. Hansemann.

Le même correspondant dit que le directeur de la police de Cologne, M. Muller, serait appelé à remplacer M. Minutoli.

— Le Moniteur de Prusse publie le décret royal du 23 juin, contresigné par tous les ministres, concernant les dispositions propres à assurer l'inviolabilité des représentants.

— La Gazette d'Augsbourg publie dans son numéro, qui nous est parvenu aujourd'hui, un petit article dans lequel il exprime l'espoir que le gouvernement et la Banque nationale d'Autriche prendront bientôt des mesures pour ce qui regarde le paiement des coupons des actions de la Banque.

VIENNE, 19 JUIN. — Malgré les négociations de paix entamées avec la Lombardie, on continue d'envoyer des troupes en Italie. Le 3e bataillon d'infanterie du régiment Kornenburg, et le 15e régiment d'infanterie, Duc de Nassau, sont arrivés ici de la Moravie, et doivent se rendre en Italie. Deux autres bataillons en garnison ici s'y rendront également.

ISPAHAN, 20 JUIN. — L'archiduc Jean est parti; le corps diplomatique part également et se rend en grande partie à Ischl, que la cour paraît avoir choisi pour résider jusqu'au rétablissement de la santé de l'empereur. Le ban de Croatie part aujourd'hui, on espère arriver à un arrangement avec les Magyars. Le prince Esterhazy a adressé à ce sujet une note fort pressante au ministère à Pesth.

— Les dernières nouvelles de Prague annoncent le rétablissement complet de l'ordre dans cette ville; les boutiques se rouvrent et les rues reprennent leur aspect ordinaire.

— Les nouvelles du théâtre de la guerre en Hongrie sont très inquiétantes. Dans le combat du 12 qui n'a pas duré moins de neuf heures, les insurgés ont eu 200 hommes tués et 100 prisonniers.

— Une lettre de Trieste du 17 mande que le commandant de la flotte italienne a fait savoir aux consuls étrangers résidant dans cette ville maritime, qu'il serait fort possible qu'il dut opérer contre Trieste, et que par conséquent il ne leur donnera plus aucun avis ultérieur.

— On écrit de St-Petersbourg, 16 juin, que dans plusieurs villes de l'empire, à Orel et Fatesch, des incendies ont éclaté et ont causé de grands dégâts. On attribue ces incendies à la malveillance.

Assemblée nationale.

FRANCFORT, 22 JUIN. — L'Assemblée nationale continue la discussion sur l'établissement du pouvoir central:

M. Simon, de Trèves, commence par définir l'idée de la souveraineté du peuple. Le meilleur moyen, selon lui, de sauvegarder la souveraineté du peuple, c'est que chacun se représente soi-même. Maintenant on appelle cela l'anarchie, plus tard ce sera le plus haut degré de culture humaine. Le peuple allemand, dit l'orateur, nous a envoyés ici; nous sommes la démocratie; nous n'avons pas à la gagner, nous ne pouvons que la perdre. Nous ne devons pas renoncer à ce que nous avons conquis; ni remettre le pouvoir entre les mains de ceux à qui on vient de le retirer. On parle toujours de tribus; mais toutes les tribus sont représentées ici. La République est humaine; elle veut la forme républicaine comme forme gouvernementale pour toute l'Allemagne, mais elle ne s'opposera pas à ce que, qu'on le veuille ou non, servent la forme monarchique, tandis qu'il est fort douteux que la monarchie constitutionnelle, si elle était la forme gouvernementale dominante, permit l'établissement de la République dans les différents états où le peuple se croit mûr pour cette forme de gouvernement. L'orateur, parlant des ateliers nationaux en France, dit qu'ils sont une nécessité historique et une conséquence de la résistance de l'ancien système; qu'il vaut mieux encore nourrir les gens affamés que de les laisser mourir de faim ou les tuer à coups de canon. L'orateur, après avoir donné une définition des mots inviolabilité et majesté, poursuit ainsi: On dit que nous n'avons pas de soldats. La réserve de Trèves a déclaré qu'elle prendrait les armes contre tout prince qui s'opposerait aux résolutions de l'Assemblée nationale. La partie intelligente de l'armée sait ce qu'elle veut; elle promet et ce qu'elle a promis elle le fait; elle sait que la durée du service sera réduite, et que son officier pourra être promu au grade d'officier et que tous les privilèges des officiers nobles seront abolis. Mais qu'on ne croie pas que les privilèges opposent à nos résolutions, car ce seraient des rebelles. Un rebelle est celui qui combat le statu quo, et nous sommes le statu quo. Messieurs, si vous voulez l'ordre et la tranquillité, élevez votre édifice aux limites extrêmes qui ont été tracées par l'époque actuelle.

M. Welcker: La souveraineté du peuple est un terme bête; elle rappelle la souveraineté despotique de Louis XIV, ainsi que la souveraineté de la guillotine; la souveraineté du peuple ne doit pas être l'illégalité. Le parlement préparatoire n'a pas proclamé la souveraineté du peuple; mais, si vous la proclamez sans nécessité, vous ferez une révolution sans nécessité. Notre mandat n'est pas de renverser les gouvernements, d'élargir davantage le gouffre de la révolution, mais de le combler en élevant un édifice fondé sur le droit. L'orateur déclare qu'il ne fera pas de concession à la gauche, comme il n'en attend pas non plus de la droite. Votre route, dit l'orateur en s'adressant à l'opposition, est diamétralement opposée à la mienne; vous voulez détruire, je veux édifier. Personne n'a combattu plus énergiquement que moi les abus de la précédente diète germanique, mais cette diète a été maintenue pendant trente ans la paix en Allemagne et elle a été une défense bien préférable à celui de l'ancien empire d'Allemagne. La diète actuelle est une honorable assemblée et je suis fier d'y appartenir. La diète a montré qu'elle avait à cœur le bien de la patrie et qu'elle ne se laisse pas entraîner par l'initiative sur l'Assemblée nationale pour d'inutiles et vaines résolutions.

L'orateur voudrait que la commission eût proposé l'établissement d'un

Chambre des Représentants. Le système qui dans d'autres pays, en Amérique entr'autres, a été reconnu indispensable pour le maintien de l'équilibre. Sans une pareille chambre, les gouvernements seraient abaissés au-dessous de simples préfets et les petits États seraient éliminés; il en résulterait la guerre, la défiance, la discorde et la violation du droit. Il propose un amendement tendant à ce que le pouvoir central se mette autant que possible en rapport avec les gouvernements, pour ce qui est des mesures exécutives. Cela lui paraît être un supplément nécessaire à la chambre des États; il rappelle à l'Assemblée qu'elle n'a ni caisse, ni armée, ni pouvoir exécutif; tout cela se trouve à Vienne, Berlin, Munich, Dresde, etc., etc., des d'anciens qui ne veulent pas être rayés de la liste des États indépendants. Messieurs, dit l'orateur, les gouvernements vous refusent l'obéissance, il ne suffit pas de dire: Nous ordonnons au nom du peuple souverain! Les temps ne sont plus où les murs de Jéricho croulaient au son des trompettes. Si l'on veut déprécier les gouvernements, c'en est fait de la patrie, et l'Allemagne est menacée des plus grands maux. L'honneur, d'après Montesquieu, est le principe des monarchies; si l'honneur est perdu, tout est perdu. (Nombreuses marques d'adhésion.)

M. de Trützschler défend l'amendement qu'il a présenté conjointement avec M. Blum. Il prétend que c'est se rendre coupable de haute trahison que d'abdiquer la souveraineté, et à défaut de tribunaux, le peuple pourrait bien faire justice lui-même de ceux qui commettent ce crime. (A droite: Rappel à l'ordre. Le président de Saxon: Le rappel à l'ordre ne me paraît pas motivé, l'orateur n'ayant exprimé aucune menace, mais seulement la possibilité d'un fait.)

M. de Beckerath rappelle qu'en 1830, le congrès belge a cédé la souveraineté à la maison de Cobourg, sans que jusqu'à présent personne ait songé à le déqualifier comme coupable de haute trahison. Il se prononce contre le comité exécutif et fait observer qu'une assemblée investie d'un pouvoir absolu ne peut avoir d'autre but que la liberté qu'un despote. On a dit qu'il fallait élever toute résistance; ainsi le comité exécutif ne pourrait se maintenir que par le régime de la terreur. M. Blum a dit que la forme républicaine était propre à écarter toute basse ambition; quant à lui, il a toujours crié, au contraire, qu'une basse ambition était le côté faible de la république, ce qui est confirmé par l'histoire, témoins Marat et Robespierre; toutefois, l'orateur cite un plus noble exemple, celui de Mirabeau, qui était attaché à la monarchie, dans laquelle il voyait la meilleure garantie de la liberté. (Voix à gauche: Il était gagné par la cour.) L'orateur vote pour le projet de la commission peu modifié. La résolution qu'a prise aujourd'hui l'Assemblée relativement à Trieste est pour lui l'indice de ce mauvais esprit national qui doit réunir en un tout les forces disséminées de l'Allemagne; il faut que cet esprit prévaille aussi dans la résolution sur le pouvoir central. Si cette question est prise à une imposante majorité, l'Assemblée possèdera un plus grand pouvoir que celui que pourront lui procurer les baïonnettes; elle pourra alors compter sur les sympathies du peuple.

M. Degenkolb déclare être partisan de la république, mais il ne veut pas qu'elle soit introduite d'une manière violente et en l'absence des vertus républicaines. Il propose la nomination d'un président à choisir par l'Assemblée nationale et à sanctionner par les gouvernements. Dans le cas où cette sanction ne serait pas donnée dans la huitaine, elle sera censée avoir été donnée tacitement. Un ministère responsable se trouvera à côté du président.

M. Jordan compare les auteurs et les partisans de la proposition du comité à Archimède; comme celui-ci, ils cherchent un point d'appui pour faire sortir de ses gonds le monde d'à-présent. Le projet est d'un bout à l'autre un fantôme créé par la peur que leur inspire la république. Quant à lui, il n'est pas non plus pour l'introduction forcée de la république dans les États particuliers; tout en regardant comme possible de les réunir sous une forme gouvernementale républicaine. Il est de fait que par la constitution fédérale, l'Allemagne a été gouvernée en république, quelque misérable qu'en ait été la forme. L'empire d'Allemagne est trépassé, on ne saurait plus être appelé à la vie. Il blâme entr'autres la clause par laquelle la commission recommande de passer à l'élection de membres du pouvoir central sans discussion préalable. Ceux qui ne se sentent pas en état de résister à l'épreuve ardente de la publicité, ne sont pas dignes d'être placés à la tête de la nation allemande. Suivant lui, la doctrine de la trinité constitue un dogme fort équivoque. M. Pagenstecher, poursuit l'orateur, a entendu que l'Assemblée nationale était appelée à trouver le juste milieu entre l'absolutisme et l'anarchie, et que ce milieu c'est la monarchie constitutionnelle. Quant à lui, il pense que si en effet l'absolutisme et l'anarchie étaient en état de produire quelque chose, ils ne pourraient enfanter qu'un être difforme. A dater du jour où l'on se prononcera pour un triumvirat, ce serait proclamer la seconde révolution. La diète ne saurait être maintenue, car il est des institutions qui ne peuvent être réformées, mais qu'on doit arracher avec les racines. (La suite à demain.)

Nouvelles de Suède et de Danemarck.

STOCKHOLM, 14 JUIN. — On expédie d'ici pour la Scanie des envois considérables de munitions.

Le bruit courait à Malmö que l'Angleterre insistait pour que la paix fût conclue à tout prix entre le Danemarck et l'Allemagne. (Börsenhalle.)

COPENHAGUE, 17 JUIN. — On mande d'Elseleur que dans la journée du 16, trois steamers ayant à bord 1000 ebasseurs norvégiens sont passés devant cette ville; ils se rendent à Malmö. Ces steamers retourneront à Christiania pour aller chercher le reste du corps auxiliaire norvégien, dont le chiffre total est de 3000 hommes.

Une escadre suédoise de 9 voiles est passée le 15 en vue de Copenhague et se rend vers le Nord, et le 14, deux divisions de chaloupes canonnières suédoises sont passées devant Elseleur en se dirigeant vers le Nord.

Le général... a pris le commandement du corps qui opérera dans le Nord, ce qui permet de supposer que les principales forces de l'armée danoise seront concentrées dans le Nord.

L'infanterie de la garde est partie le 15 pour Sonderbourg avec le steamer le Waldemar.

Nouvelles d'Italie.

Une lettre d'Innsbruck en date du 19 juin mande que le bruit circulait en cette ville que Ripoli se trouvait de nouveau au pouvoir de l'Autriche.

L'empereur continue d'être souffrant. Des lettres de Trieste du 18 et du 17 juin annoncent que la flotte italienne se trouve toujours à la hauteur de Pirano, et tient Trieste étroitement bloquée.

La gazette officielle de Venise du 14 juin ne fait pas encore mention de la nouvelle que la république de Venise aurait invoqué le secours de la France. Cette feuille contient un décret du gouvernement provisoire qui suspend momentanément l'arrêté qui convoque une assemblée pour discuter la question d'annexion de Venise à la Sardaigne. On sait que cette assemblée était fixée au 18 juin.

Une dépêche du chargé d'affaires suisse à Vienne, arrivée le 20 juin à Berne, annonce que le chargé d'affaires de la république française est allé à Innsbruck pour la médiation de la France dans la question austro-italienne. Cette médiation aurait pour but la cession de la Lombardie à Charles-Albert, et la conservation de l'Etat de Venise à l'Autriche.

Voici les nouvelles relatives aux événements de Naples du 15 mai, que nous avons annoncées dans nos derniers numéros, et que l'abondance des nouvelles nous a été forcée de retarder jusqu'à ce jour.

NAPLES, 20 MAI. — Le sentiment général du pays était la satisfaction pour les progrès obtenus en si peu de temps et la confiance dans les institutions libérales qui venaient d'être proclamées, lorsque le contre-coup des événements accomplis dans les pays voisins et la prochaine ouverture du parlement, en donnant un nouvel élan à l'opinion publique, vinrent surcroître chez nous les espérances des partis exagérés, mais qu'il est presque imperceptible chez nous, mais ardente et audacieuse comme partout ailleurs. Peu de jours avant le 15 mai, quelques désordres, peu graves d'abord et facilement réprimés, loin d'avertir le gouvernement, ayant servi pour décider le ministère à donner sa démission, les prétentions du parti de la violence s'en accrurent d'autant, et bientôt il se crut assez fort pour tenter, le jour de l'ouverture des chambres, un coup de main décisif. Ce qui exaltait surtout ses espérances, c'est qu'un certain nombre de députés s'étaient ralliés à lui, étaient les principaux auteurs du complot, qu'ils préparaient dans des réunions dont le but n'aurait dû être un secret pour personne.

Le 14 mai donc, par suite du plan qui avait été arrêté, 90 députés, dont quelques-uns n'étaient il faut le dire, que des instruments qui n'avaient pas conscience du rôle qu'on voulait leur faire jouer, se réunirent en séance préparatoire au palais de la Cité à Monteliveto. Quelques-uns soutinrent que la chambre ne devait pas accepter la formule du serment déjà prêtée par le roi, et qu'il devait renouveler, d'après le cérémonial arrêté à l'ouverture du parlement; car, d'après le programme ministériel du 3 avril, le parlement avait le droit de *svolgere* le statut, c'est-à-dire de modifier, de réformer et même de changer le statut entièrement. Agissant d'après cette idée, quelques députés s'adressèrent au ministère pour que le jour suivant on vint à changer la formule du serment. Voici celle qu'ils proposèrent:

« Je jure de professer la religion catholique, apostolique et romaine; d'observer et de maintenir le statut politique de la nation avec les réformes et les modifications qu'y fera la représentation nationale, sur tout ce qui concerne la patrie.

« De m'acquiescer au mandat donné par la nation, et de contribuer de mes efforts à sa grandeur et à son bien-être.

« Ainsi faisant, que Dieu me récompense ou me punisse. »

Il ne fut pas possible de faire comprendre à ces députés qu'il fallait avant tout prêter le serment avec le mot *svolgere*, car c'était le mot sacramentel du programme en vertu duquel ils avaient été élus députés; que d'ailleurs la nouvelle formule était subversive, puisque d'un côté elle concentrait toute la puissance législative en un seul des trois grands pouvoirs, et que de plus un serment portant sur des réformes et des modifications à faire était un serment à vide, un serment prêté sur l'inconnu.

Le soir du même jour qui s'était passé dans de longues et vives discussions, le ministère envoya aux députés la formule de serment à laquelle il s'était arrêté.

En vertu de cette formule, le roi maintenait le statut du 10 février, autorisant les trois parties du pouvoir législatif à délibérer sur les moyens légaux de *svolgere* le statut aux termes du programme.

Cette formule ne fut pas agréée par ces députés, qui, dans la nuit, mirent en mouvement une poignée de gens armés, dont quelques-uns étaient habillés en gardes nationaux, et arrivés à la nuit même des provinces. Des barricades s'élevèrent dans la rue de Tolède, et pour les construire on força les portes des citoyens paisibles, on prenait partout les charrettes, les voitures, les devantures et les enseignes des boutiques et des magasins. L'autorité fit alors appel à la force armée. Les troupes trouvèrent les barricades garnies de gens qui faisaient mine de vouloir les défendre. Pour prouver jusqu'à l'évidence qu'il désirait avant tout éviter une collision sanglante, le gouvernement fit alors rentrer les soldats dans leurs casernes, et ouvrit en même temps des négociations avec les chefs du mouvement. Quelques députés demandèrent le retrait absolu du serment et d'autres conditions également inacceptables, en prétendant que c'était le seul moyen de rendre le calme à la ville. Toujours plein de condescendance, le ministère accorda une nouvelle formule de serment, en vertu de laquelle la chambre des députés pouvait modifier le statut, mais jamais le changer. Dans la matinée même du 15, on fit afficher partout que toutes les difficultés entre la chambre et le gouvernement étaient aplanies, qu'ils invitaient les citoyens à démolir les barricades pour livrer le passage libre au roi, qui se rendait solennellement à l'ouverture du parlement. Mais alors les choses étaient trop avancées, et le fait est que les barricades restèrent, qu'on voulut exiger la suppression de la chambre des pairs, l'éloignement de la troupe de ligne, dont la moitié devait partir pour la Haute-Italie, et enfin la remise de tous les forts à la garde nationale.

Devant ces nouvelles exigences, il fallut bien se décider à agir enfin. La force armée reprit ses positions sur les places, en face des barricades. A onze heures environ partit un coup de fusil de l'angle de la rue de Santa-Brigade à Tolède. On ne sait jusqu'à présent de quelle main partit ce coup, mais c'était certainement du côté des agitateurs, qui à l'instant même de la détonation crièrent aux armes. En même temps, deux défenseurs de la barricade construite devant la place du château, au bout de la rue de Tolède, habillés en gardes nationaux, tirèrent deux coups de fusil, qui tuèrent un grenadier et blessèrent un officier. Ce fut le signal du combat. Les troupes, se voyant attaquées, n'attendirent pas les ordres de leurs chefs, s'élançèrent contre les assaillants, et pendant longtemps il fut impossible de les arrêter. On avait attaqué en même temps le poste de la police, section Saint-Joseph, aux cris de *vive la République!* et on faisait arriver la garde nationale de la campagne. Dès que la lutte avait commencé, les députés s'étaient de leur côté constitués en permanence, se déclarant *seule et unique représentation nationale*, ordonnant à un commandant de la place d'obéir aux ordres du comité de salut public qu'ils venaient de créer, et de faire cesser pour le moment tout combat. Du reste, ils n'auraient fait la même communication au ministère. Mais au milieu des ordres incohérents que donnait la réunion des députés, au milieu de la lutte entre le pouvoir existant et le comité des insurgés, au milieu des attaques et de la résistance désespérée opposée des maisons de la rue de Tolède et de la maison Gravano, à Monteliveto, les troupes avaient dispersés les factieux et fait une quantité d'arrestations; sur les vives recommandations du gouvernement, ceux qui se firent reconnaître pour députés furent protégés contre le peuple, qui se montra partout hostile au mouvement, par une compagnie de la garde de sûreté publique.

Le soir, toute la ville était plongée dans le plus morne silence. Tous les habitants, dirigés par les soins des autorités, s'occupaient de prodiguer des secours aux blessés. Le lendemain 16, on alla féliciter le roi sur le rétablissement de l'ordre.

A neuf heures du matin, le télégraphe de Salerne avait transmis la dépêche suivante:

« Le commandant de la garde nationale de Salerne à celui de Naples: 10,000 hommes arriveront dans la journée. »

N. B. Cet avis n'a été donné à aucune autorité.

Un nouveau ministère nommé le 16 s'empressa de prendre des mesures pour consolider la tranquillité rétablie, et de garantir à la nation la fidélité de son serment, de maintenir et de développer la constitution. Les mêmes décrets qui ont dissous les chambres et la garde nationale convoquent les collèges électoraux pour la nomination des nouveaux députés, pour la réunion des chambres au 1^{er} juillet prochain et la réorganisation de la garde nationale.

En terminant, je ne puis pas m'empêcher de remarquer que ce qu'on a appelé réaction royaliste a été en réalité le triomphe du droit sur un attentat de lèse-nation, aussi coupable que celui qui fut tenté à Paris le même jour 15. Mais, plus heurtés que nous, vous n'avez pas eu à déplorer l'effusion du sang. Honte à tous ceux qui veulent établir un gouvernement de droit et de discussion par la ruse, la violence et le sang! Il est évident pour tout le monde qu'une faction en délire agitait la capitale et les provinces pour ébranler l'Etat et répandre le désordre et l'anarchie, au moment solennel où la nation devait proclamer la liberté légale. Malgré les efforts du gouvernement pour apaiser toutes les difficultés et faire cesser les doutes et les craintes, elle a réussi à changer les espérances du bon-

heur public en scènes de deuil. A Naples comme à Paris, la grande majorité du pays et des chambres a été violée par un parti presque imperceptible qui a intimidé ou séduit un certain nombre de députés et de jeunes gens de la garde nationale, et les a engagés dans une lutte déplorable dont le but était la satisfaction d'ambitions déguisées sous le mot de *res publica*. Je vous prouverai, je l'espère, l'exactitude de ce jugement, qui est le jugement du pays, par le développement des faits que la justice constatera.

THEATRE ROYAL FRANÇAIS DE LA HAYE.

Judi, 29 Juin 1848. (Représentation n° 11.)

La première représentation de la reprise de:

Adolphe et Clara,

opéra-comique en un acte, paroles de Marsolier, musique de Dalayrac.

Suivi de:

La Carotte d'or,

vaudeville en un acte, par MM. Melesville, Antier et de Comberousse.

Le spectacle commencera par:

La Marraine,

vaudeville en un acte de M. Scribe.

On commencera à 7 heures.

ANNONCES

AVIS

Le public est informé que pendant tout l'été le PETIT SALON FOUR EES DAMES, attenant au FOYER DU THEATRE ROYAL-FRANÇAIS, sera ouvert tous les soirs des représentations. On peut s'y procurer toute espèce de rafraichissements. (161)

FONDS PUBLICS, CHANGES ET BULLETINS DE BOURSE.

AMSTERDAM, 25 JUIN. — 2 1/2 % Dette Active 41 1/2. Nouv. Coupons Ardoins 5 3/4 2 1/2 % Métalliques 28 3/8. — Les affaires ont été très insignifiantes aux cours notés à la société des fonds publics.

PARIS, 23 JUIN. — Le compte rendu par la banque de sa situation au 22 de ce mois, offre peu de variation avec celui du 15. Voici les principales: Le numéraire en caisse à Paris et dans les succursales, s'est augmenté de 6 millions (146 millions en tout). Les effets en souffrance ont diminué de 5 millions; il n'en reste plus que pour la somme de 45 millions. Le portefeuille s'est augmenté de 6 millions. Le compte courant du trésor, comme d'habitude, le dernier compte rendu, est toujours de 17 millions à son crédit.

LONDRES, 23 JUIN. — Il résulte du dernier aperçu hebdomadaire de la Banque d'Angleterre que la valeur du papier au porteur a diminué depuis la semaine dernière de 1,232,986 liv. (17,338,444 liv. contre 18,641,430 liv.); tandis que la réserve métallique a augmenté de 439,501 liv. (14,179,427 liv. contre 13,739,926 liv.). En l'absence de nouvelles indigènes de quelque intérêt, l'attention des spéculateurs est absorbée par celles du continent. Les fonds ont été faibles aujourd'hui en conséquence du caractère fâcheux de ces renseignements. Les consol. ont fait 83 3/4, 3/8, 1/2, 5/8 en compte. Bons de l'échiquier 40, 38 sh. de prime. — Fonds étrangers sans activité. Mexc. 5 % 16 3/8. — Esp. 3 % 22 1/4, 3/4. — Port. 4 % 16, 17. — Brésil, 66, 69. — Act. des ch. de fer faibles. Namur-Liège 15 3/4 liv. st. de de perte; Sambre-Meuse 16 3/4 liv. st. de perte.

BRUXELLES, 23 JUIN. — Les transactions en fonds publics et en Actions de chemins de fer ont été assez nulles. — Ainsi il n'y a guère de variations marquées dans les opérations qu'on en a causé point d'inquiétude.

BERLIN, 24 JUIN. — L'aspect de la bourse a été favorable aujourd'hui, et les cours ont monté, bien que les affaires aient été insignifiantes. On croyait connaître positivement la reconstitution du nouveau ministère. Cependant les listes qui circulaient de cette reconstruction trouvaient bien des contradicteurs. Il est, au reste, un fait important, c'est que le cours des obligations d'Etat ont haussé au-delà de 1 % et que les détenteurs n'ont pas même voulu les céder à ce cours.

FRANCOFORT, 23 JUIN. — La tendance à la hausse continue pour les fonds autrichiens. 2 1/2 % d'Autriche 29 5/8; 5 % id. 56; Act. de la Banque, 1015. Les autres valeurs se sont maintenues à la cote d'hier.

FRANCOFORT, 24 JUIN. — La hausse des fonds autrichiens se maintient, et croit toujours à l'arrangement des affaires d'Italie: 2 1/2 % mét. 30 1/2; 5 % 56. Act. de la Banque 1030. La confiance repart à la Bourse.

VIENNE, 22 JUIN. — Pas de bourse à cause de la solennité de la fête-Dieu.

BOURSE DE FRANCOFORT DU 23 JUIN.

Métalliques. . . 55 1/2 à 56	Métalliq. 2 1/2	29 1/2 à 30	Emp 1839 250 57 1/2	58
.. . 4 1/2	P Banque.	1015.1025	Hollande. 2 1/2 42	42 1/2
.. . 3 3/4	Emp 1834 500	91, 92	Espagn. d. int. 16 1/2	16 1/2

BOURSE DE BERLIN DU 24 JUIN.

Obligat. 3 1/2 67, 67 1/2	Ch. Aix à Maest	Hollande 2 1/2
Russ. (Roths.). 92	A Obl. de la S.C.M.	P Lots de Pol. 500 56 1/2
Dito Stiegl. 4 73 1/2	A Banque de Prus	P Dito 300 84
Ch. de fer rhén.		

BOURSE DE VIENNE DU 21 JUIN.

Métalliques. 5 68 1/2	Emprunt 1834 112	Act. de la Banq. 1030
.. . 4	1839 70	Lots de 500 fl. 101 1/2
.. . 3	Ch. de fer Milan. 64 1/2	Dito de 250 » 101 1/2
.. . 2 1/2	Bel Nord. 98 1/2	

CHANGES DE BERLIN DU 23 JUIN.

Amst. court. 143 1/2	P Hamb. 2/m... 149 1/2	A Vienne 2/m...
2/m... 142 1/2	A Londres 3/m... 6.24 1/2	A Francf. 2/m... 56.26 à 57
Hamb. court... 149 1/2	A Paris 2/m... 81 1/2	P St-Petb. 3/S...

CHANGES DE FRANCOFORT DU 23 JUIN.

Amsterd. court 100 1/2	A Hamb. court... 87 1/2	A Paris court... 100 1/2
2/m... 100 1/2	A 2/m... 87	A 5/m... 100 1/2
Berlin court... 104 1/2	A Londres court. 121	P Vienne court... 101 1/2
3/m... 104 1/2	2/m... 119 1/2	P 3/m...

PAR TELEGRAPHE.

Bourse d'Amsterdam.

CE JOUR D'HUI 26 JUIN 1848.

Cours de clôture à 5 heures et 1/2.

PAYS-BAS. — Dette active. 41 5/8

Dito dito 48

Dito dito 68 1/2

ESPAGNE. — Ardoins de L. 510. 8 1/2

Dito intérieur L. 510. 8 1/2

RUSSIE. — Emprunt Hope 1798 & 1816 5 1/2

AUTRICHE. — Obligat. Métalliques. 27 1/2

Au début des affaires, tous les fonds publics étaient offerts, et de nouvelles assurances de Paris, apportées par pigeons, ont raffermi les cours qui ferment en faveur.

A LA HAYE chez C. van der Meer Spij, 72.